



Conseillers en exercice : 29  
Constat à l'ouverture de la séance :

- Présents : 28
- Absents : 1
- Pouvoirs : 5
- Votants : 28

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 29 septembre 2021

Convoqués le 22 septembre 2021

**Le 29 septembre 2021 à 20 h 00, le Conseil municipal de la ville de Gretz-Armainvilliers s'est réuni, en mairie, sous la présidence du Maire, Jean-Paul Garcia Robin**

**Étaient présents :** Mmes – MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul - SPRUTTA-BOURGES Nathalie - GIOVANNONI Patrick LENOIR Isabelle - MATHEROT Olivier - MASSON Isabelle - SEVESTÉ Arnaud - DA SILVA PEREIRA Harmonie DEVAUCHELLE Marie-Paule - PROD'HOMME Isabelle - BADOZ-GRIFFOND Yvonne - BENOIT Dominique BOURSIEZ Frédéric - USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis - DANSOU Viviane OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - CHOLLET Philippe - BENARD Sandie - HASCOET Alexandre - VACHER Gérard.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Avaient donné pouvoir :**

M. MONGIN Claude à M. GARCIA ROBIN Jean-Paul - M. BOURDEILLE Christian à Mme LENOIR Isabelle - Mme ROUSSEL Mylène à Mme SPRUTTA-BOURGES Nathalie - M. DIGUET Thierry à Mme LENOIR Isabelle - Mme ZUCCOLO Isabelle à Mme DEVAUCHELLE Marie-Paule

**Était absente :** Mme ALBU Angélique

*Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Harmonie DA SILVA PEREIRA secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.*

### 1- Compte-rendu des décisions du Maire

En vertu des dispositions de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a pris acte des décisions suivantes :

Numéro de la décision	Date de signature	Objet
002021_012	10.03.2021	Contrat annuel de maintenance du site Internet de la commune conclu avec la société Com 6 pour un montant HT de 1400 euros.
002021_013	16.03.2021	Convention de formation professionnelle Certiphyto conclue avec l'association Aquibrie pour un montant TTC de 300 euros.
002021_014	16.03.2021	Convention de formation professionnelle Caces R490 conclue avec la société CAT R Formation pour un montant TTC de 1 548 euros.
002021_015	16.03.2021	Convention de formation professionnelle relative à la fonction financière du logiciel e-magnus conclue avec la société Berger-Levrault pour un montant TTC de 3000 euros.
002021_016	19.03.2021	Convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement « Accueil jeunes ».
002021_017	19.03.2021	Convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement périscolaire.
002021_018	19.03.2021	Convention d'objectifs et de financement conclue avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire.
002021_019	17.03.2021	Convention de formation professionnelle Caces R486 conclue avec la société CAT R Formation pour un montant TTC de 2 700 euros.

002021_020	22.04.2021	Contrat de fourniture d'un traceur et d'un scanner pour un montant HT de 4 725 euros conclu avec la société Île-de-France bureautique SAS
002021_021	22.04.2021	Contrat de mission d'audit, d'assistance et de conseils pour la passation des marchés d'assurances de la commune avec le cabinet Audit-assurance, pour un montant forfaitaire HT de 3 500 euros.
002021_022	27.04.2021	Prolongation du contrat d'assistance et de conseil en matière financière et comptable conclue pour la période courant du 15 mars au 30 juin 2021 avec Madame Chantal Maffioli, pour un tarif horaire de 60 euros HT.
002021_023	27.04.2021	Convention de formation professionnelle relative au démontage des arbres conclue avec le center de formation professionnel et de promotion agricole pour un montant TTC de 2 490 euros.
002021_024	10.05.2021	Contrat d'entretien des espaces verts de la commune relatif à la tonte et la taille des haies et arbustes avec la société Dufay-Mandre pour un montant de 40 010,98 euros TTC.
002021_025	07.06.2021	Convention portant sur l'organisation d'interventions culturelles au bénéfice de 4 classes de l'école élémentaire Georges Travers conclue avec Mme Agnès Berton-Martin pour un montant TTC de 850 euros.
002021_026	24.06.2021	Contrat relatif à l'organisation d'un spectacle pyrotechnique le 13 juillet 2021 conclu avec la société Soirs de fêtes pour un montant de 7 500 euros TTC.
002021_027	15.06.2021	Suppression de la régie de recettes « produits divers » à compter du 21 juin 2021.
002021_028	16.06.2021	Réquisition du comptable public relative au paiement du mandat n°762/2021
002021_029	24.06.2021	Contrat de fourniture et acheminement de gaz conclu sous forme de MAPA avec la société Gaz de Bordeaux pour la période courant du 01.07.2021 au 31.12.2021 et pour un montant estimatif de 33 607,06 euros HT.
002021_030	23.07.2021	Convention de formation professionnelle relative à la gestion du portail Espace citoyen premium de l'éditeur conclue avec la société Arpège pour un montant de 3 150 euros HT.
002021_031	29.07.2021	Contrat annuel d'entretien des défibrillateurs conclu avec la société Défibril Matercir pour un montant de 1895,40 euros TTC.
002021_032	16.07.2021	Avenant n°1 au contrat de vérification des défibrillateurs pour un montant annuel de 801 euros TTC.
002021_033	22.07.2021	Prolongation du contrat d'assistance et de conseil en matière financière et comptable conclue pour la période courant du 30 juin au 10 août 2021 avec Madame Chantal Maffioli, pour un tarif horaire de 60 euros HT.
002021_034	12.08.2021	Avenant au contrat objet de la décision 002021_026 portant sur la modification de la date de l'événement.
002021_035	09.09.2021	Contrat de maintenance d'un nettoyeur haute pression conclu, pour une durée d'un an renouvelable, avec la société Karcher pour un montant de 1418 euros HT.
002021_036	09.09.2021	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de fourniture d'énergie et de produits associés conclu avec la société Opéra énergie pour un montant de 11 900 euros HT.
002021_037	13.09.2021	Contrat de maintenance et d'entretien des équipements des aires de jeux conclu pour une durée de 1 an à compter du 01.01.2022 avec la société Foreco SAS pour un montant de 5 520 euros TTC.

## **2 - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitations**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de limiter l'exonération des deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à **40 %** de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

### 3 - Révision du montant des attributions de compensation versées par la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les montants des attributions de compensation versés par la communauté de communes aux communes suivantes au titre de l'année 2021 et des années suivantes, sauf cas de nouveaux transferts de charges :

	Attributions de compensation définitives 2019	Révision du montant 2021	Attributions de compensation 2021
Ozoir-la-Ferrière	3 728 055,92 euros	- 194 220 euros	3 533 835,92 euros
<b>Gretz-Armainvilliers</b>	<b>2 226 016,37 euros</b>	<b>- 88 327 euros</b>	<b>2 137 689,37 euros</b>
Tournan-en-Brie	1 968 348,69 euros	- 87 227 euros	1 881 121,69 euros
Lésigny	462 054 euros	- 55 613 euros	406 441 euros
Férolles-Attilly	74 010 euros	-11 427 euros	62 583 euros
	8 458 484,98 euros	- 436 814 euros	8 021 670,98 euros

### 4 – Renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique

Le Conseil Municipal, a approuvé par 26 voix pour et 2 voix contre, le projet de convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique à intervenir entre la commune, EDF et Enedis et a autorisé Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 21 heures.



**Jean-Paul GARCIA ROBIN**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 30 septembre 2021

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS